

Canicule Rouge dans les Yvelines : dispositions prises

En cette période de fortes chaleurs, la Ville et les agents se mobilisent pour assurer sécurité et bien-être des enfants accueillis dans les structures municipales et accompagner les personnes vulnérables.



Mardi 1er juillet : alerte Rouge, les dispositions prises

Suite au point de situation effectué avec les services de l'Etat en cette fin de journée du 30 juin, les mesures prises par la Ville :

- **Les familles auront la possibilité de garder leurs enfants à domicile .**
- Toutefois, **les écoles, accueil de loisirs resteront ouverts** pour accueillir les enfants présents.
- La restauration scolaire ainsi que les accueils périscolaires du matin et du soir, seront maintenus aux horaires habituels pour les enfants présents dès le matin.
- **En cas d'absence**, les repas réservés ne seront pas facturés aux familles.

- Nous vous invitons à rester attentifs aux messages transmis par les enseignants et directrices des écoles, qui pourront vous fournir des informations spécifiques à chaque établissement.

- **Pensez à équiper vos enfants** de casquettes, gourdes et crème solaire, notamment pour la pause méridienne et lors des activités jeux d'eau du mercredi.

- **L'accueil de la mairie** reste ouvert et la mediatheque sera fermée.

- **Pour les associations sportives**, l'accès aux équipements municipaux est strictement interdit toute la journée du mardi 1er juillet.

- **Salle climatisée à la résidence des Cytises** reste ouverte à tous et à toutes les personnes vulnérables ou en situation de besoin (personnes âgées, en situation de handicap, sans domicile). Un transport peut être organisé sur simple appel pour les personnes ne pouvant se déplacer.
CCAS : [01 30 95 05 10](tel:0130950510) ou Les Cytises : [01 30 90 17 63](tel:0130901763)

Dans le parc du Château

- La Fontaine à eau dans le parc du Château est en fonction
- Le brumisateur de la Saint-Jean est resté en place.

Dans les écoles

- Madeleine Vernet, des barnums installés dans la cour, accompagnés de systèmes de brumisation.
- Pervenches, un dispositif similaire est en place avec des zones d'ombre et des points de rafraîchissement.
- Lavandes, Pasteur et Perce-Neige, les enfants bénéficient de l'ombre des arbres.
- Accessibilités aux sanitaires et eau potable

A l'accueil de loisirs

- Il reste ouvert .
- Une climatisation mobile sera installée dans le dortoir.
- Des jeux d'eau seront organisés.
- Pensez à équiper vos enfants de maillot de bain, crème solaire, gourde et casquette.

Salle climatisée en ville

Une grande salle des Cytises climatisée avec fontaine à eau est à disposition de tous et des personnes vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap, sans domicile fixe, etc.)

Faites-vous connaître, sur simple appel, et si un déplacement est nécessaire, la ville se mobilisera.

CCAS : [01 30 95 05 10](tel:0130950510) | Les Cytises : [01 30 90 17 63](tel:0130901763)

Collecte des déchets

Téléchargez l'application mobile Infos Déchets si ce n'est pas encore fait, pour recevoir les notifications en temps réel des collectes à votre adresse.

- Avancement des tournées de collecte le matin
- Décalage des tournées de collecte d'après midi : elles se feront en soirée et de nuit
- Aménagement des horaires d'ouverture des déchèteries : elles seront ouvertes uniquement de 8h à 13h

Les bons réflexes

- Boire de l'eau régulièrement
- Restez au frais, évitez les sorties aux heures les plus chaudes
- Prendre des nouvelles des proches vulnérables et inscrivez-les sur le registre communal
- Evitez tout effort physique en extérieur

- En cas d'urgence, appelez le 15

Liens utiles

[Inscription au registre communal](#)

[Calendrier collecte des déchets](#)